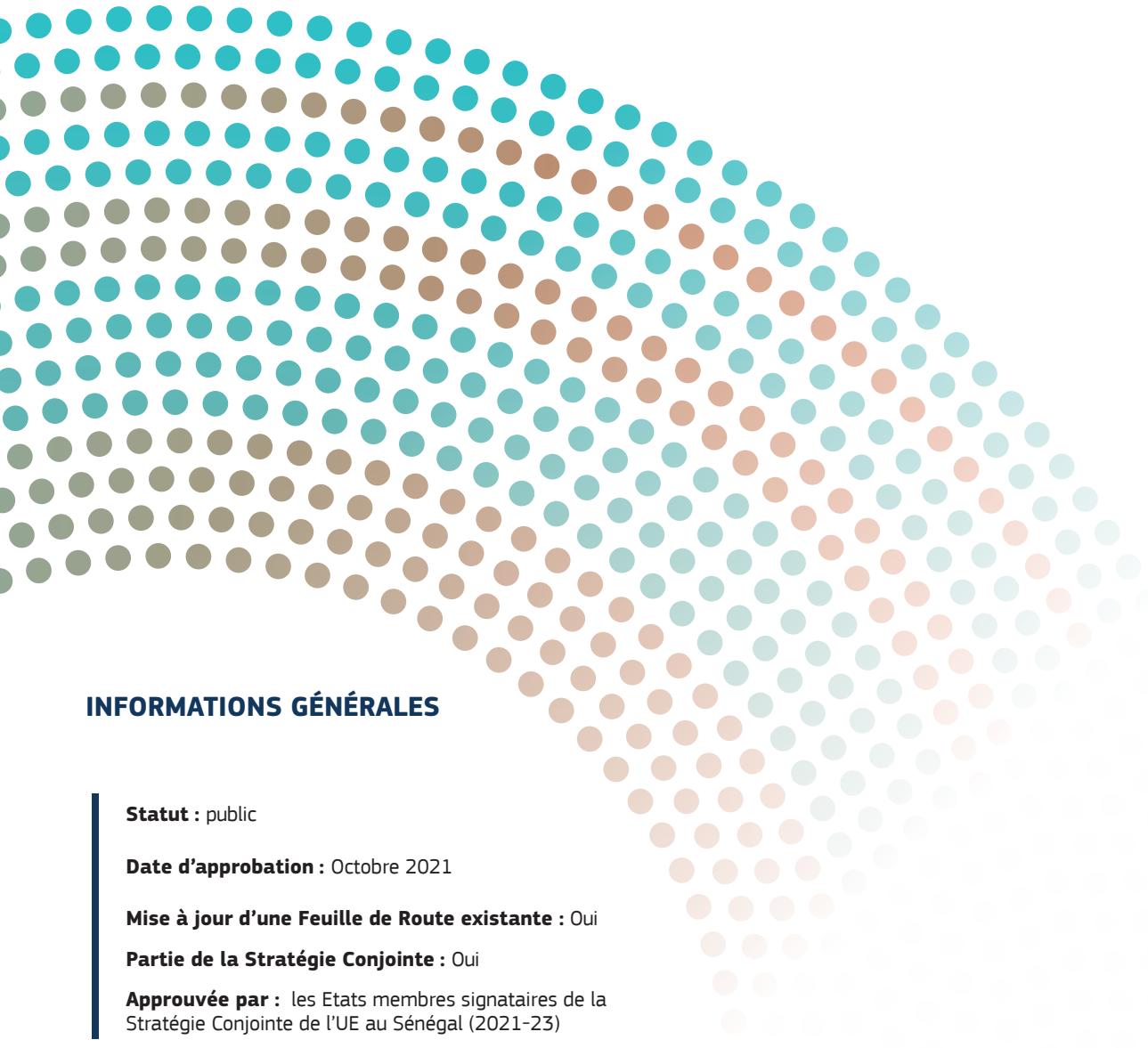




FEUILLE DE ROUTE POUR L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE EN SENEGAL POUR LA PÉRIODE 2021 - 2024



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Statut : public

Date d'approbation : Octobre 2021

Mise à jour d'une Feuille de Route existante : Oui

Partie de la Stratégie Conjointe : Oui

Approuvée par : les Etats membres signataires de la Stratégie Conjointe de l'UE au Sénégal (2021-23)



INTRODUCTION

Dans le cadre du partenariat entre l'UE et les acteurs locaux, particulièrement la société civile, la Délégation de l'Union européenne (DUE) au Sénégal et 7 États membres (la France, la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas) ont adopté, en 2014, la « Feuille de Route (FdR) de l'Union européenne pour l'engagement envers la société civile pour la période 2014-2017 ». Cette feuille de route, cadre stratégique de l'appui à la société civile au Sénégal, a été mise à jour lors de la programmation conjointe 2017-2020.

En 2021, à l'occasion de l'élaboration de la stratégie conjointe 2021-2027, une mise à jour de la feuille de route a été engagée au travers une consultation large et inclusive des parties prenantes, en collaboration avec le Cadre de Partenariat des Faitières des ONG présentes au Sénégal (CAPFONGUE). Cette plateforme, mise en place dans le contexte de la pandémie de COVID- 19 et regroupant le CONGAD, l'ONGIS et la PFONGUE¹, a pour objectif de mieux coordonner la réponse des Organisations de la Société Civile (OSC) aux enjeux de développement au Sénégal. Elle a été élargie aux autres plateformes les plus représentatives des OSC intervenant au Sénégal afin de développer un cadre de partenariat stratégique entre les OSC, le Gouvernement et les partenaires.

Cette mise à jour de la feuille de route de l'engagement de l'UE envers les OSC tient compte également de la stratégie de promotion des droits de l'homme ainsi que de la Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil «Plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes» (GAP III), qui met l'accent sur l'autonomisation des femmes et des filles, la promotion de leur voix et leadership ainsi que la lutte contre la violence faite aux filles. A l'heure actuelle, le GAP III Sénégal (CLIP) n'est pas encore élaboré. Cependant, le « profil genre » du Sénégal est en cours d'actualisation, dans le cadre d'un processus participatif incluant les OSC.

Ces différentes stratégies sont complétées par la stratégie en faveur de la jeunesse (avec un accent particulier sur les thématiques d'éducation, de formation, d'employabilité, d'emploi et de soutien à la citoyenneté). Enfin, la mise à jour de la cartographie des acteurs de gouvernance sectoriels est en cours afin de mieux préciser les acteurs de gouvernance dans quatre secteurs.²

1 La CAPFONGUE intègre le CONGAD (Conseil des ONG D'Appui au Développement), la PFONGUE (plateforme des ONG Européennes présentes au Sénégal), l'ONGIS (ONG Internationales au Sénégal), la PFANE (Plateforme des Acteurs Non Etatiques), et le RTT (Réseau des Think Tanks).

2 Mise à jour début 2021 de la cartographie réalisée en 2012 sur les secteurs de l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, l'emploi des jeunes et la migration, ainsi que la transparence et la redevabilité budgétaire

PARTIE I - ANALYSE SOMMAIRE DU CONTEXTE ET DE L'ENGAGEMENT (À CE JOUR) DE L'UE

A. L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : MISE À JOUR SELON LES ÉVÉNEMENTS ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Principaux développements dans le contexte de la société civile (liés à l'environnement propice de la société civile) au cours des deux à trois dernières années

Le cadre d'intervention des OSC est toujours marqué par l'application du Décret 2015-145 du 4 février 2015 (pour les ONG). Les difficultés engendrées par l'application du décret se traduisent par des lourdeurs administratives dans l'analyse et l'approbation des plans d'investissement des ONG, des difficultés de suivi desdits plans d'investissements par les services déconcentrés de l'Etat, ainsi que des contraintes liées aux exigences de traçabilité des ressources financières. Pour les Organisations étrangères, quelques difficultés surgissent de temps à autres pour le renouvellement des Accords de Siège.

Les recommandations d'amendement du décret susvisé, issues de l'enquête de perception des OSC en 2018, et partagées avec le Gouvernement, ne font toujours pas l'objet d'un nouveau texte (modification du décret) en dépit des engagements des autorités compétentes au sein du ministère de l'Intérieur. Aussi, le gouvernement n'a pas donné suite à la proposition de signature d'une « convention cadre » entre les ONG et le Gouvernement. Les innovations majeures introduites dans le cadre de cette proposition de « convention-cadre » concernent le « passage d'une relation de tutorat du ministère de l'Intérieur à celle de partenariat, la fin du régime des sanctions, la mise en place de mécanismes conjoints de concertation, d'harmonisation, de suivi et de redevabilité impliquant les ONG, l'administration territoriale, les services étatiques déconcentrés et les collectivités locales ».

Des OSC, particulièrement celles qui interviennent dans le débat public (gouvernance, transparence, dialogue politique...) ont été confrontées à certaines restrictions d'exercice des libertés et d'accès à l'information : menace de retrait de récépissé d'organisation³, convocations d'acteurs de la société

civile suite à des prises de position publique sur l'actualité ou sur des questions spécifiques.

Pour les associations, le cadre légal est toujours encadré par les articles 8 et 12 de la Constitution du 22 janvier 2001. Les associations œuvrant sur le territoire sénégalais relèvent de l'article 811 du Code d'Obligations Civiles et Commerciales (COCC). L'article 814 du COCC, complété par la loi n°79-02 du 4 janvier 1979, précise les critères de la légalité du statut et de l'objet social des associations. Le décret de loi sénégalais 96-103 du 8 février 1996 définit l'association comme : « associations ou organismes privés régulièrement déclarés, à but non lucratif et ayant pour objet d'apporter leur appui au développement du Sénégal ». Ces organismes sont soumis aux lois de la République sénégalaise, quelle que soit leur origine et leur forme, et ne peuvent exister et œuvrer au Sénégal qu'après avoir obtenu la reconnaissance de leur personnalité juridique⁴. Aucune évolution n'a été notée ces dernières années dans la reconnaissance des associations hormis les lenteurs administratives liées aux contrôles d'usage.

Brève analyse de la participation de la société civile aux politiques nationales

La participation des OSC ainsi que le dialogue sur les politiques publiques sont organisés aux niveaux local, sectoriel et national. Les OSC sont de plus en plus actives dans les espaces de dialogue et de concertation, puisqu'elles affichent une forte demande de participation aux affaires publiques et à la gestion des biens communs, jouant ainsi souvent des rôles clés, innovateurs, pour influencer les décideurs vers des politiques publiques inclusives et équitables. Différents espaces de dialogues peuvent être soulignés :

- Au niveau institutionnel, nous pouvons faire mention de :
 - (i) la participation et contributions des OSC aux niveaux des revues annuelles conjointes (RAC) organisées par le Ministère de l'Economie et du Plan autour de la mise en œuvre du Programme Sénégal Emergent (Cadre stratégique de développement) est devenu un acquis important ;
 - (ii) l'intégration de la société civile au cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) qui est un dispositif d'auto-évaluation des Etats africains (où la société civile assure la présidence), en vue de promouvoir et de

3 En fin 2018, le récépissé de l'ONG ENDA Lead a été retiré. Il a fallu une forte mobilisation des acteurs (Amnesty international Sénégal, la RADDHO, Y'en a marre, Legs Africa, M23, Article 19 Sénégal Afrique de l'Ouest, Forum social Sénégal) regroupés dans un collectif pour faire changer l'arrêté du ministère de l'Intérieur.

4 Les textes et mécanismes encadrant l'exercice des OSC (ONG locales et nationales et associations) sont présentés dans la feuille de route de l'engagement de l'UE envers la société civile au Sénégal (2014-2017)

renforcer des normes élevées de gouvernance est aussi une avancée. Dans ces mécanismes institutionnels, les réseaux d'OSC élèvent leurs voix pour faire intégrer les contributions de la société civile aux politiques. Il faut aussi souligner la participation depuis plusieurs années de représentants des réseaux d'OSC (CONGAD, Plateforme des Acteurs Non Etatiques, le forum civil) au Conseil économique social et Environnemental (CESE) où ils jouent des rôles importants dans les commissions techniques (transparence, environnement...) et assurent une meilleure représentation des femmes.

- Au niveau national, on peut citer : (i) la mise en place du comité national (Etat/ société civile) du Programme pour une Gouvernance Ouverte (PGO), au sein du Secrétaire d'Etat chargé de la Promotion des droits humains et de la bonne gouvernance. C'est un cadre de partenariat multilatéral, visant à promouvoir la transparence de l'action publique et son ouverture à de nouvelles formes de concertation et de collaboration avec la société civile, ainsi que l'ouverture à la société civile de toutes les consultations relatives à la loi sur le contenu local dans le cadre de la gestion des ressources minières et gazières. Cette loi contribue à l'établissement du « principe économique de préférence nationale » et donc de « protectionnisme national ». Les OSC, à l'image de la contribution de la coalition « publiez ce que vous payez », ont assuré une mobilisation citoyenne et porté la voix des communautés vulnérables au niveau des régions minières pour leur prise en compte dans les dispositions de la loi. Ce travail important reconnu par le Gouvernement s'est concrétisé par l'intégration de cette coalition de la société civile dans la commission nationale en charge de ces questions.

- Au niveau sectoriel, en particulier dans les secteurs ciblés par la stratégie conjointe UE/Sénégal comme l'agriculture ou l'eau et assainissement, une participation notable des OSC dans le dialogue sectoriel multi-acteurs a été enregistrée ces dernières années grâce à l'appui de l'UE. Dans ce cadre, le rôle le plus en évidence a été le plaidoyer, l'influence sur des décisions politiques importantes basée sur des expériences des OSC mais aussi des évidences issues de la recherche-action (exemple de la contribution d'Initiative Prospective Agricole/IPAR).

- Au niveau local, les cadres de concertation sur la gestion des collectivités territoriales, la transparence et la redevabilité sont souvent portés par les OSC à l'instar du partenariat entre le Forum civil et l'Association des Maires du Sénégal dans le cadre de la certification citoyenne. Dans ce partenariat, le Forum civil apporte aux collectivités territoriales (50 communes), son expérience sur les questions de transparence et de redevabilité en mettant en place un dispositif de participation citoyenne centré sur la certification citoyenne de la gestion de la municipalité (certains critères sont le respect des principes du budget citoyen, la prise en charge de l'égalité de genre, de l'environnement, le respect du code des marchés et la redevabilité).

Dans tous ces espaces, les rôles joués par les OSC intègrent : (i) le dialogue pour le développement des politiques (locales et sectorielles); (ii) la planification participative ; et (iii) la transparence et la redevabilité des finances publiques locales mais « également le contrôle citoyen ».

- La société civile joue aussi un rôle de médiation à l'occasion de tensions politiques (débats autour du processus électoral) ou de tensions sociales, comme en mars 2021 avec les initiatives de pacification de l'espace public menées par différentes coalitions et plateformes⁵. En effet, la société civile, regroupée en une plateforme de 45 organisations et personnalités, appelée « jammi rewmi » (**la paix pour la patrie**), a été à l'origine d'une **médiation en rencontrant les différentes parties** prenantes, ainsi que les chefs religieux et les Institutions (Assemblée Nationale et Présidence de la République). Les différents points de crise discutés ainsi que les recommandations ont été présentés sous forme de mémorandum. A noter que les associations et mouvements relevant des confréries interviennent aussi en dehors des périodes de crise en tant que « régulateurs sociaux » avec un rôle important dans d'autres domaines d'importance pour leurs communautés (construction hôpitaux, infrastructures sociales...).
- La société civile spécialisée en faveur de l'égalité des genres⁶ reste constante sur l'intégration des priorités comme l'autonomisation des femmes, la lutte contre les violences de genre (exemples : mutilation génitale féminine, pédophilie et mariage et grossesse précoces), la

5 Plateforme de la société civile JAMMI REWMI, Plateforme des Femmes pour la paix en Casamance ainsi que le Cadre Unitaire de l'ISLAM est une structure de concertation et de consultation regroupant les comités scientifiques des différentes confréries musulmanes du Sénégal

6 Caucus des femmes leaders, Réseau Siggil Jiggen, le Conseil supérieur des femmes, l'association des femmes de l'Afrique de l'Ouest/AFAO, l'association des femmes juriste...

reconnaissance des droits des femmes dans les politiques publiques malgré l'articulation entre la stratégie de l'égalité et l'équité de genre au programme de développement du Plan Sénégal émergent.

- La participation des OSC aux espaces de dialogues et politiques publiques, est donc devenue une réalité dans plusieurs secteurs, bien qu'elle reste fragilisée par: (i) le déficit de l'accès à l'information, particulièrement l'information économique; (ii) l'absence d'ouverture de certaines structures étatiques aux suggestions et recommandations de la société civile; (iii) le manque de fonctionnalité des cadres de concertations mis en place aux niveaux local et sectoriel et (iv) La faiblesse des capacités techniques de certaines OSC à exercer pleinement leurs rôles pour influencer le débat public.

Pour améliorer le rôle de positionnement de la société civile sénégalaise, des « assises nationales de la société civile ⁷», soutenues financièrement par l'UE, ont été conçues comme un exercice d'introspection pour une analyse approfondie des rôles et des missions de la société civile ainsi qu'une évaluation critique de la participation des organisations de la société civile au développement du pays. A l'issue des travaux (entre 2018 et 2019), des constats et des recommandations ont été faits dans chaque axe analysé comme suit :

- Pour l'Identité de la Société Civile, il a été souligné la nécessité du (i) renforcement des capacités de la Société Civile; (ii) de l'amélioration de la gouvernance des Organisations de la Société Civile ; (iii) du renforcement du rôle de veille et d'alerte et (iv) de l'élaboration d'un code de conduite ou d'une charte de la Société Civile.
- Sur les secteurs de développement, les recommandations sont allées dans le sens de : (i) la prise en compte de la dimension genre et équité dans les planifications stratégiques et opérationnelles des politiques publiques; (ii) la promotion d'une société civile rurale forte capable de peser sur les orientations stratégiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle; (iii) l'incitation de l'Etat à intégrer dans les politiques publiques l'adoption de pratiques agro écologiques soucieuses de la préservation de l'environnement et de la santé des populations; (iv) l'évaluation et la révision de la loi agro-sylvo-pastorale; (v) la définition des responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre des politiques publiques ; (vi) l'engagement de la société civile

dans la mise en œuvre des ODD et de l'accord de Paris sur le climat; (vii) l'engagement de la société civile pour une redistribution des ressources pétrolières et gazières dans le cadre de la loi sur le contenu local et (viii) l'appui des collectivités territoriales à disposer de plan d'aménagement et d'occupation des sols.

- Une meilleure articulation des interventions des parties prenantes pour relever les défis interpellant les femmes et les jeunes filles et garçons.
- Le développement des mécanismes et outils de communication et de plaidoyer pour assurer l'accompagnement de l'Etat et des communautés dans les actions de développement économique local, inclusif et durable.
- Pour la protection des Droits Humains, les participants recommandent à l'Etat : de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des défenseurs des Droits Humains.

L'Union européenne continuera d'accompagner le processus par la mise en œuvre de quelques recommandations dans le cadre du programme d'appui de la société civile pour une meilleure gouvernance (PASC). Il est ainsi prévu de soutenir la structuration et le renforcement des capacités des réseaux et plateformes actives dans certains secteurs (gestion des ressources naturelles y compris minière et gazière, développement agricole durable, emploi des jeunes, transparence et redevabilité) pour améliorer la contribution de la société civile comme acteurs de gouvernance de ces secteurs.

Brève référence à toute mise à jour des capacités de la société civile au cours des deux à trois dernières années, mettant également en évidence les principaux défis et opportunités.

Malgré une longue tradition de contribution aux politiques publiques, les OSC sont toujours confrontées à un problème d'amélioration de leurs compétences techniques et de leurs capacités de proposition, particulièrement pour les organisations de femmes et de jeunes. En effet, mis à part les grandes organisations reconnues aux niveaux national et international, et certains réseaux d'envergure qui réussissent à influer sur les politiques publiques dans plusieurs secteurs et qui ont une stratégie d'action à moyen et long terme, les OSC, dans leur majorité, ne sont généralement pas assez outillées pour articuler une critique constructive des politiques publiques.

7 Rapport général du Programme des assises nationales de la société civile Sénégalaises, 2019

Parmi les secteurs dans lesquels ces défaillances sont notables, on cite le suivi de la gestion des finances publiques et le contrôle du budget sectoriel ou national. Plusieurs approches ont été développées pour asseoir une stratégie de renforcement des capacités entre 2016 et 2019:

- a) Renforcement des capacités des Organisations de base dans le cadre des subventions en cascade avec le développement d'apprentissage et d'encadrement technique de proximité qu'il soit technique, financier et à forte composante d'ingénierie sociale, ainsi que l'appui à la structuration et au renforcement de capacités techniques et financières d'organisations de base.
- b) Organisation de formations dans le cadre des projets de recherche, orientées vers les techniques de mise en œuvre des projets sectoriels, de même que la mise en liens entre des OSC et des instituts de recherche pour documenter leur positionnement.
- c) Renforcement des capacités relatives au dispositif de formation : dans le cadre du programme d'appui aux initiatives citoyennes de la société civile (PAISC/10^e FED), une analyse des besoins de formation des OSC a été effectuée dans le cadre d'une « Etude sur l'offre de formation disponible pour les OSC » au Sénégal. Cette étude a été suivie de la mise en œuvre d'un dispositif de formation qui n'a malheureusement pas touché un nombre élevé d'OSC pour cause de budget limité. Cette action a visé l'amélioration de l'offre de formation en ligne avec les défis actuels et futurs avec des méthodes qui privilégient l'apprentissage par la pratique et le coaching.

Néanmoins, ces grandes OSC et réseaux sont appelés à s'adapter à un contexte et à des problématiques qui évoluent et nécessitent une capacité d'adaptation et de renouvellement constante de la part des OSC.

Malgré ces avancées, le renforcement des capacités reste un défi de taille pour les OSC. Des stratégies d'affinement des besoins de capacités selon les organisations intégrant une analyse institutionnelle, un mécanisme de renforcement par les pairs, mais également une collaboration des OSC avec les Instituts de recherche et les Think tanks seront des priorités à adresser par la présente feuille de route.

B. LEÇONS POUVANT ÊTRE TIRÉES DE L'ENGAGEMENT DE L'UE À CE JOUR

Principaux enseignements, défis et opportunités identifiés dans l'engagement de l'UE (DUE et EM / UE) avec les OSC

Malgré **l'absence d'un cadre de dialogue structuré**, plusieurs rencontres de dialogue ont été organisées entre la DUE (au plus haut niveau) et les OSC, sur beaucoup de questions comme les enjeux du programme de développement, les questions de jeunesse, la contribution des OSC au dialogue politique y compris les élections. La feuille de route a permis également de renforcer la synergie et la complémentarité de différents projets et programmes avec cet accent sur l'engagement stratégique avec les OSC. La feuille de route a ainsi permis le passage du financement d'initiatives spécifiques sur des thématiques variées à un engagement plus global, plus en cohérence avec les enjeux nationaux, en lien avec la stratégie conjointe UE/EM. Une autre valeur ajoutée est une meilleure lisibilité de l'appui de l'UE mais aussi une visibilité accrue de cet appui.

La coordination avec les Etats membres s'est faite à différents niveaux (chefs de missions chefs de coopération et niveaux opérationnels et techniques). Par exemple, l'engagement de l'UE envers la **jeunesse** a été discuté au niveau des chefs de mission et de coopération avant la finalisation et la signature d'un protocole d'accord⁸. Les analyses réalisées par quelques 70 OSC coordonnées par la Plateforme des ONG européennes sur les impacts du COVID ont été présentées aux Etats membres. Ces rencontres sont des moments d'échanges organisés entre la société civile et les Etats membres sur des sujets d'importance, au-delà de projets spécifiques.

Cependant, cette coordination est rendue difficile du fait que, **pour beaucoup d'Etats membres, le partenariat avec les OSC passe par les ONG européennes et pas directement avec la société civile locale**.

Il est à noter que les questions sur l'environnement légal sont toujours portées par la DUE dans le cadre du dialogue avec le ministère de l'Intérieur.

8 Protocole d'accord entre la Délégation de l'UE et les EM et le consortium jeunesse Sénégal (octobre 2020) dans le but d'asseoir un cadre de partenariat avec une plateforme de jeunes.

Principaux enseignements tirés du processus précédent de mise en œuvre de la Feuille de Route

- Malgré les réalisations accomplies, la mise en œuvre de la feuille de route de l'engagement de l'UE envers la société civile n'a pas vraiment amélioré la coordination sur les appuis à la société civile. En effet, malgré les sollicitations des OSC, la coordination des partenaires n'a pas encore été structurée comme dans d'autres thématiques.
- Aussi, les concertations et le dialogue DUE/OSC continuent de se tenir de manière ad hoc et mériteraient d'être renforcés pour prendre la forme d'un dialogue structuré, intégrant un agenda, un dispositif d'animation et de suivi des recommandations.
- Les organisations de promotion de l'autonomisation des femmes et des filles ont déploré le déficit de prise en charge des questions liées à l'intégration du genre dans le processus.
- Le dispositif de suivi évaluation mérite d'être renforcé avec un accompagnement plus rapproché et une prise en charge plus affinée des données sexo-spécifiques.

Participation de la société civile à la Programmation Conjointe et les liens / interactions entre le processus de la Feuille de route et la Programmation Conjointe

La mise en œuvre de la feuille de route de l'engagement de l'Union européenne envers la société civile a impliqué tout d'abord les OSC dans l'analyse des secteurs de coopération de la programmation conjointe UE/Gouvernement du Sénégal. Les différents secteurs d'intervention et le rôle d'accompagnement de la société civile dans le suivi de la mise en œuvre des politiques ont été analysés et les recommandations restituées dans le cadre d'un dialogue OSC (une soixantaine d'OSC locales) avec la Délégation de l'UE et les Etats membres autour d'enjeux tels que la migration et les changements climatiques.

Les efforts de soutien des OSC ont été concentrés dans certains secteurs de la stratégie conjointe, particulièrement :

agriculture durable et sécurité alimentaire, protection sociale, eaux et assainissement, protection des droits, environnement, emploi des jeunes et migrations, transparence budgétaire et redevabilité. C'est ainsi qu'une articulation des différents instruments a permis de mieux prendre en compte la prise en charge des appuis aux OSC.

Des cadres de concertation pour un dialogue sectoriel multi-acteurs ont été mis en place dans le cadre du PAISC (Programme d'Accompagnement des Initiatives Citoyennes de la Société Civile), en réponse aux enjeux de la feuille de route OSC entre 2016 et 2019.

- Dans le secteur de l'Agriculture, Introspective Agricole et Rural (IPAR) a conduit des études grâce à la subvention de fonctionnement, en particulier celui des semences et des intrants, suivi d'un dialogue inclusif sur les subventions des intrants agricoles. Ce dialogue sectoriel impulsé par la société civile a été important pour la mise en œuvre de l'appui budgétaire de l'UE. En effet, le gouvernement ayant accepté les conclusions de cette analyse, a participé à tous différents niveaux à leur mise en débat et surtout à mener des mesures d'assainissement du secteur à l'image de l'audit du fichier des producteurs ;
- L'ONG 3 D, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation Fiscal Transparency Evaluation, a mené une analyse du premier rapport d'exécution du budget national (année 2017). Malgré l'intérêt porté sur l'initiative par la société civile et la direction de la promotion de la bonne gouvernance, les recommandations de cette rencontre (pourtant présidée par le ministre du budget), n'ont pas fait l'objet d'actions concrètes.
- Le processus de construction de la citoyenneté active à travers l'impulsion d'initiatives citoyennes dans le secteur de l'eau et l'assainissement (mise en réseau de six subventions financées par la PAISC) a permis de confirmer la valeur ajoutée de la société civile pour l'amélioration de l'accès aux services publics au niveau local. La Plateforme des OSCs sur l'eau et l'assainissement au Sénégal (POSCEAS), mise en place suite à cette expérience, continue son positionnement stratégique sur le secteur et est aujourd'hui soutenue par la France à travers l'AFD dans le cadre d'un projet dénommé « Dialogue initié par la société civile de l'eau et de l'assainissement du Sénégal » (DISS'EAU), porté par le GRET.
- La Dynamique pour une transition agro écologique au Sénégal (DyTAES) a également été mise en place

afin d'appuyer l'axe 3 du PSE dans la transition agro écologique. Quelques 50 organisations ont élaboré et remis un document de capitalisation sur « l'Etat des lieux de l'agriculture au Sénégal, ses défis et les solutions pour sa transformation durable » au Ministre de l'Environnement et à celui de l'Agriculture en 2019. Ce processus, notamment appuyé par l'Union européenne a donné l'occasion de publication de ladite contribution en 2020.⁹

- Le Collectif des Organisations de la Société Civile pour les Elections (COSCE) a renforcé sa place sur les questions politiques et d'élections. Elle représente la société civile dans le dialogue politique, dans les actions de supervision de l'audit du fichier électoral et est souvent mandatée pour l'observation électorale. Un appui de l'UE devrait renforcer ses actions dans le cadre des prochaines élections (locales comme nationales).

- Enfin, au niveau local, un partenariat entre le forum civil et l'association des maires du Sénégal a permis d'animer des cadres de concertation au niveau de plus de 50 communes du Sénégal afin d'améliorer la transparence et la redevabilité des collectivités territoriales. Cependant, la pérennité de ces instances est à analyser après la fin des appuis externes qui leur sont octroyés.

Ces différentes initiatives ont pu être menées grâce à la reconnaissance par les OSC de l'importance de la recherche-action en partenariat avec des institutions de recherche, pour la plupart nationales, et des think tanks, contribuant ainsi à la production de données et informations permettant d'amorcer un dialogue inclusif.

9 Contribution aux politiques nationales pour une transition agroécologique au Sénégal , ouvrage, 2020/4

PARTIE II - STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION DE L'UE POUR SON ENGAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

C. LA STRATÉGIE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET COMMENT ELLE EST LIÉE AUX PRIORITÉS DE L'UE DANS LE PAYS ET À L'AGENDA 2030

L'axe principal et transversal de mise en œuvre de l'engagement de l'UE envers la société civile est l'établissement d'un dialogue structuré envers les OSC, en incluant particulièrement les OSC de jeunes et de femmes.

Concrètement, il conviendra de soutenir un mécanisme d'échanges stratégiques sur les questions politiques, la coopération globale et sur celles relatives aux enjeux de la société civile : cadre d'animation du partenariat des faîtières des OSC pour la définition d'une convention de partenariat avec l'UE et ses EM (élaboration d'un mécanisme d'animation/coordination, d'un agenda, préparation technique et thématique des rencontres, production de notes d'analyses et de positionnement, études sur des questions précises et ponctuelles, assistance technique, etc.). Ce mécanisme intégrera les questions d'égalité de genre.

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	SECTEUR ET PRIORITÉ DE L'UE DANS LE PAYS AUXQUELS L'OBJECTIF EST LIÉ	ODD AUQUEL L'OBJECTIF EST LIÉ (AGENDA 2030)
1 Contribuer à l'amélioration de l'espace civique et démocratique	Bonne gouvernance	ODD 16, ODD 5
2. Renforcer le dialogue entre le gouvernement et les collectivités territoriales et les OSC, pour leur participation effective dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques	Croissance verte et inclusive pour la création d'emplois Développement du Capital humain Bonne gouvernance	ODD 17, ODD 5
3. Renforcer les compétences techniques et des capacités de proposition et de dialogue des OSC pour conforter leur rôle d'acteurs de gouvernance	Croissance verte et inclusive pour la création d'emplois Développement du Capital humain Bonne gouvernance	ODD 4¹⁰ et ODD 5, 8 et 13

10 L'ODD 4 est surtout visé par rapport à l'apprentissage et non à l'éducation au sens strict.

D. LE PLAN D'ACTION

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	ACTIONS (y compris analyses / études, dialogue politique et stratégique, soutien financier, etc.)	MOYENS (programmes européens, instruments de mise en œuvre des actions)
1 Contribuer à l'amélioration de l'espace civique et démocratique	<p>Soutien à un mécanisme-multi-acteurs de suivi des réformes du cadre juridique, fiscal et réglementaire des ONG au Sénégal. Il s'agira du renforcement du dispositif de suivi des recommandations et de mise en place de réformes/mécanismes afin d'améliorer la mise en œuvre des textes régissant les OSC mais également la liberté d'association et le renforcement de la démocratie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE, France et Espagne
1.1 Contribuer au suivi et à l'évaluation par les OSC des réformes liées au cadre d'intervention légal les régissant	<p>(i) Appui et accompagnement au dialogue soutenu entre les faîtières d'OSC et le Ministère de l'intérieur dans le cadre de l'amélioration du cadre d'intervention (études et analyses de l'impact du cadre d'intervention sur la viabilité des OSC ; dialogue sur les propositions d'amélioration à apporter au cadre d'intervention) ; (ii) Appui conseil des ONGs et autres acteurs pour l'appropriation des textes et (iii) soutien à l'élaboration et à la publication de l'indice sur l'évolution de l'espace civique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE : Programme géographique et Ligne thématique OSC
1.2 renforcer la protection des défenseurs des droits humains	<p>Appui à l'accès à l'information en vue de renforcer la transparence dans la gestion des affaires publiques pour contribuer à l'adoption et à la vulgarisation de la loi et du décret d'application sur l'accès à l'information : (i) études et analyses complémentaires de contribution et de positionnement de la société civile, (ii) Appui au dialogue politique soutenu entre les réseaux d'OSC spécialisés, le Ministère de la Justice/ Secrétariat des Droits de l'homme et de la Bonne Gouvernance, (iii) plaidoyer, sensibilisation et alliance avec les réseaux de journalistes actifs sur la question, (iv) plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre de la loi sur l'accès à l'information.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE : Programme géographique et Ligne thématique OSC
1.3 Mobiliser et soutenir l'inclusion des femmes et des jeunes au sein de la société civile afin de renforcer l'action portant sur le respect de leurs droits, y compris dans la sphère politique et civique	<p>Appui à la protection des défenseurs des droits humains et des dénonciateurs/ lanceurs d'alerte (particulièrement sur les questions économiques) en vue de renforcer l'exercice des libertés individuelles et collectives dans l'espace civique : (i) Etude et élaboration d'une loi type de protection des ODH et (ii) Appui au dialogue politique soutenu entre les faîtières des OSC, le Ministère de la Justice/Secrétaire des Droits de l'homme et de la Bonne Gouvernance, Ministère de l'Intérieur et l'OFNAC .</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE (Ligne EIDHR, Programme géographique et Ligne thématique OSC) • France/AFD : Projet de renforcement des OSC membres et partenaires des institutions nationales des droits humains.
	<p>Soutien à la participation et à la mobilisation citoyenne des jeunes filles et garçons et des femmes pour le renforcement du respect de leurs droits et l'exercice de leurs devoirs lors des prochaines échéances électorales : (i) facilitation du dialogue dans le cadre des processus électoraux; (ii) sensibilisation et mobilisation des citoyens et citoyennes (inscription sur les listes électorales jusqu'à l'accomplissement du vote) et l'observation électorale; (iii) appuis spécifiques visant à booster la participation des femmes aux prochaines élections locales et parlementaires; (iv) renforcement de la participation des jeunes filles et garçons dans le processus démocratique (renforcement des capacités des jeunes candidats aux postes électifs, campagnes de sensibilisation pour les femmes et jeunes sur la participation politique, plaidoyer en faveur de l'élargissement de la loi sur la parité dans les instances nominatives et de l'établissement de quotas pour les jeunes dans les instances électives et semi-électives); (v) soutien à des actions de plaidoyer pour le respect des conventions et engagements internationaux souscrits par le Sénégal dans ce domaine particulier; (vi) mobilisation des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) et ce de manière soutenue et concertée tout au long du cycle de l'EPU.,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE : Programme Pays (Appui aux élections), Ligne EIDHR et Programme Géographique • Espagne subventions aux ONGs. • Contribue aux points (iii) à (vi)

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	ACTIONS (y compris analyses / études, dialogue politique et stratégique, soutien financier, etc.)	MOYENS (programmes européens, instruments de mise en œuvre des actions)
2 Renforcer le dialogue entre le gouvernement et les collectivités territoriales et les OSC, pour leur participation effective dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques	Appui à l'institutionnalisation du dialogue sectoriel et local afin de mettre en place les conditions pour une prise en compte effective du rôle des OSC dans les futures interventions des politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> • DUE, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas et Belgique
2.1. Appuyer l'institutionnalisation du dialogue sectoriel et local en vue d'assurer la participation des OSC dans la mise en œuvre des politiques publiques (suivi, évaluation, contrôle citoyen et redevabilité)	Appui à la promotion d'un dialogue structuré avec le Gouvernement, les Collectivités Territoriales et les partenaires de développement. Il s'agira de travailler à institutionnaliser un mécanisme (national, sectoriel et local), autant pour le suivi régulier de la programmation conjointe que la participation des OSC dans les cadres d'élaboration, de mise en œuvre et du suivi des politiques publiques au Sénégal, à savoir : (i) redynamiser la commission société civile sur les politiques économiques et sociales au ministère de l'économie et du plan et (ii) préparation/tenue des rencontres/revues périodiques conjointes Etat/Partenaires, conférences territoriales (études et production de notes d'analyses et de positionnement), etc.	<ul style="list-style-type: none"> • DUE : Programme géographique et Ligne thématique OSC • Espagne : subventions aux ONGs
2.2 Appuyer la participation effective des OSC dans le suivi les politiques sectorielles tant au niveau national que local	Accompagnement d'actions favorisant la mise en place d'un dialogue inclusif autour de politiques sectorielles, particulièrement dans les secteurs de la stratégie conjointe européenne, secteurs en cohérence avec les cinq nouvelles priorités de la Commission pour la période post-2020 et le programme thématique OSC. Appui à la mise en place d'un cadre partenarial entre les OSC et le gouvernement avec une rencontre annuelle par thématique pour engager les échanges et formuler des recommandations sur la mise en œuvre des projets et programmes du secteur mais aussi sur les évolutions et réformes de la politique sectorielle. Il s'agira aussi d'appuyer les initiatives des OSC visant à préparer les revues sectorielles comme moments de dialogues sur les politiques et pas seulement de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • DUE et Etats membres de l'UE
CROISSANCE VERTE ET INCLUSIVE POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS	<p>2.2.1. Chaines de valeur durables, sécurité alimentaire et nutrition : travailler avec les dynamiques multi-acteurs et sectoriels. : il s'agira de (i) appuyer les interactions entre les organisations paysannes, les ONG, les institutions de recherche (publiques et privées) ; (ii) renforcer la collaboration des OSC avec les ministères sectoriels ; (iii) développer les capacités de veille des OSC ; (iv) renforcer les acteurs décisionnels pour aboutir à une réforme du secteur ; (v) organiser des ateliers de formations pour les réseaux de journalistes spécialisés, leaders des OSC, parlementaires impliqués dans les processus ; (vi) appui technique et financier des OSC et Organisations de base pour contribuer à la création ou le développement d'activités créatrices d'emplois pour les femmes et les jeunes filles et garçons, d'activités assurant la sécurité alimentaire de la population et renforçant la résilience aux changements climatiques et (vii) contribution des OSC à la promotion de l'employabilité des jeunes filles et garçons et à la lutte contre la migration irrégulière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE : Programme géographique et Ligne thématique OSC
	<p>2.2.2 Des ressources naturelles (eaux, terres et sols, forêts et couvert végétal, biodiversité) gérées durablement et d'une façon participative en tenant compte des services écologiques rendus, des risques et du changement climatique : (i) Renforcer les capacités de la société civile sur le suivi et l'évaluation du contenu local afin de pouvoir mesurer les impacts socio-économiques des retombées pour les entreprises nationales ; (ii) organiser des foras d'information de la SC et des consultations citoyennes avec les populations impactées par l'exploitation du pétrole et du gaz dans le but de les accompagner à mieux structurer leurs plaidoyers auprès des industries extractives ; (iii) produire de rapport citoyens sur l'exploitation du pétrole et du gaz ; soutien à la mise en réseau et le cas échéant avec des actions internationales via des initiatives existantes tels que l' Extractive Industries Transparency Initiative (eti.org) ; (iv) appuyer la capitalisation des expériences de la société civile dans les mécanismes de suivi pour une bonne transparence dans la gestion, l'exploitation et la redistribution des revenus pétroliers et gaziers ; (v) travailler à renforcer la collaboration société civile et think tanks ; (vi) appui aux actions qui soutiennent les efforts d'adaptation, d'atténuation et de réduction des risques de catastrophe afin de renforcer la résilience face au changement climatique, et (vii) améliorer l'accès équitable et abordable à une énergie abordable, fiable et durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • France/AFD : (Projet d'appui à la résilience des systèmes alimentaires dans 9 départements vulnérables du Sénégal pour un relèvement social et économique. Projet FEDIAAC – Femmes engagées pour le développement inclusif et l'autonomie alimentaire de leurs communautés – • PISCCA Jeunesse pour 2022 à 2023 en soutien aux OSCs locales et ONG œuvrant au Sénégal • DUE : Programme géographique, PASC et Ligne thématique OSC • Luxembourg • Ambassade des Pays bas • Belgique • DUE (programme GIZC, PASC, programme géographique) • France : Projet CASELC (Communautés rurales et accès à l'électricité en Casamance) et Programme d'accès aux énergies renouvelables, Projet de gestion durable des ressources forestières de Bignona • Pays bas

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	ACTIONS (y compris analyses / études, dialogue politique et stratégique, soutien financier, etc.)	MOYENS (programmes européens, instruments de mise en œuvre des actions)
DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN		
2.2 Appuyer la participation effective des OSC dans le suivi les politiques sectorielles tant au niveau national que local	<p>2.2.3 Secteur Eau-Assainissement : travailler à consolider les espaces de concertation, de mobilisation, d'anticipation, de proposition, de plaidoyer et de mise en cohérence des actions des OSC en vue de renforcer la gouvernance du secteur. Il s'agira de renforcer les initiatives des différents acteurs de la société civile, pour mieux impacter les performances du secteur. ; de renforcer les capacités des OSC afin qu'ils puissent davantage contribuer et influer sur le dialogue politique pour l'effectivité du droit à l'eau potable et à l'assainissement ; de faciliter la mutualisation des ressources et le partage d'informations et d'expériences entre les OSC et DUE/EM en vue d'une contribution de qualité à la gouvernance du secteur. Ainsi, la célébration du Forum de l'eau à Dakar 2022 sera une grande occasion de faire participer les OSC du secteur dans l'animation des ateliers et dans le suivi des recommandations.</p> <p>2.2.4 Secteur santé et protection sociale : Améliorer la transparence et la gouvernance de l'offre et la demande de services de santé et d'action sociale. Il s'agira de renforcer la convention cadre de partenariat entre les OSC/Santé et le ministère de la santé et de l'action sociale : (i) appuyer la protection sociale des groupes vulnérables notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées ; (ii) améliorer la gouvernance sanitaire locale (élaboration des Plans d'action des CDS, des Plans Opérationnels des Collectivités territoriales ; (iii) animer les cadres de concertation multisectoriels, des organes de gestion des CDS,) ; (iv) appuyer les chaînes de valeurs dans les secteurs pêches et agriculture... (production, transformation et commercialisation), en promouvant la digitalisation des services ; (v) appuyer la structuration (ou la mise en réseau) des OSC de femmes et de jeunes autour de la thématique protection sociale ; vi) appuyer l'implication des OSC dans le plaidoyer pour l'effectivité des engagements pris dans la SNPS et vii) renforcer les capacités techniques des OSC sur la protection sociale (champs d'application, instruments, communication).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • France : France/AFD : projet DISS'EAU • Espagne/AECID : Convention OSC d'accès à l'eau potable • France/AFD (Projet Change Lab – favoriser l'innovation et accompagner le renforcement des capacités des OSC pour la mobilisation sociale et politique en faveur des DSSR et de la planification familiale). • DUE Programme pays (mesures d'accompagnement de l'Appui budgétaire) • Espagne/AECID (projets OSC en faveur des DSSR)
BONNE GOUVERNANCE		
	<p>2.2.5 Transparence budgétaire : continuer à renforcer le dialogue OSC / Etat pour un partenariat pour un gouvernement ouvert : i) renforcer les capacités de suivi, d'analyse et de plaidoyer des acteurs de la société civile ; (ii) favoriser des moments de rencontres périodiques entre l'État et la société civile autour de l'exécution des politiques publiques, (iii) améliorer la compréhension des informations budgétaires par les citoyens et citoyennes en œuvrant pour leur simplification et leur vulgarisation ; (iv) impliquer la société civile sur les prochaines réformes de la commande publique au Sénégal ; (v) améliorer la transparence et l'accessibilité des informations relatives aux marchés publics et vulgariser des versions citoyennes (simplifié, communautaire, digital) ; (vi) vulgariser les approches de contrôle citoyen de suivi budgétaire pour renforcer la participation des populations et la redevabilité sociale, (vii) créer des espaces citoyens et citoyennes de suivi budgétaire au niveau local et renforcer leurs capacités ; (viii) mettre en place un Indice citoyen de mesure de la qualité des services publics et permettre l'élaboration de documents de plaidoyer et de recommandations citoyennes pour une amélioration des services sociaux de base ; (ix) favoriser des moments de rencontres conjointes pour analyser et évaluer l'exécution des budgets sectoriels, (x) mettre en place des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE : Programme géographique, PASC et Ligne thématique OSC

OBJECTIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE	ACTIONS (y compris analyses / études, dialogue politique et stratégique, soutien financier, etc.)	MOYENS (programmes européens, instruments de mise en œuvre des actions)
3. Renforcer les compétences techniques et les capacités de proposition des OSC pour conforter leurs rôles d'acteurs de gouvernance	<p>Soutien au développement des capacités des OSC et ONG à fonctionner en tout professionnalisme avec des capacités en ressources humaines, organisationnelles et structurelles leur permettant de jouer pleinement leur rôle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE, Italie et Espagne
3.1 Développer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques des Organisations de base, des OSC et des réseaux d'OSC pour qu'elles deviennent des acteurs crédibles et influents.	<p>Appui à la construction et gestion des savoirs : mettre progressivement en place un dispositif de partage des expériences (mise en réseau des initiatives, rencontres périodiques et thématiques, d'échange des connaissances, d'expertises et des savoir-faire pour le renforcement mutuel des capacités (identifier, analyser, se positionner) des faitières et de leurs membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE/ PASC, ligne thématique • DUE/ PASC • DUE/ PASC, ligne thématique • DUE/ PASC, ligne thématique • Italie • Espagne : Subventions aux ONG
3.2 Renforcer le partenariat entre les OSC, d'une part, et le dialogue structuré entre les OSC / gouvernement et l'UE d'autre part	<p>Renforcement des capacités (accompagnement, outils techniques comme les audits sociaux ou les techniques de plaidoyer, formations, etc.) des OSC de femmes</p> <p>Appui technique à la création de groupes de réflexions (Think tanks), coalition entre les Instituts de recherches et les OSC et réseaux d'OSC.</p> <p>Soutien d'actions de formations des OSC, particulièrement les organisations de femmes et de jeunes filles et garçons sur les niveaux techniques et opérationnels sectoriels (renforcement des capacités, transparence et information, chartes éthiques, leadership, intégration du genre, méthodes d'initiatives à résultats rapides...) selon les typologies des organisations mais aussi à l'aune des besoins de plaidoyers sur les enjeux de contribution aux politiques publiques. Ces formations intégreront différents niveaux selon les besoins : institutionnel, opérationnel, technique (eg : prise en compte de genre dans le projet de développement) mais aussi le plaidoyer sur la redevabilité des politiques publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE/ Programme Pays • Ligne thématique
3.3 Renforcer la viabilité financière de la société civile locale par le biais de mécanismes durables de financement	<p>Appui à la création/renforcement de partenariats formels entre OSC dans un objectif de transfert de compétences et de capitalisation de bonnes pratiques. Un accent particulier sera mis sur les OSC et réseaux d'OSC de jeunes filles et de promotion de l'égalité de genre et droits humains.</p> <p>Appui à l'institutionnalisation du dialogue sectoriel en vue de préparer les conditions et d'assurer la prise en compte du rôle des OSC dans les futures interventions des politiques publiques, à travers le soutien à un cadre d'animation des faitières OSC avec leurs membres en vue de (i) décloisonner les actions et la faible collaboration entre les OSC et les instituts de recherche, (ii) construire et partager les savoirs tout aussi bien sur les questions de politiques, de stratégies et d'outils (iii) mener des plaidoyers basés sur des évidences scientifiques (études, production de notes de positionnement, et d'analyse sur des politiques publiques ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE/ Programme Pays
	<p>Réalisation d'une étude sur la problématique du financement domestique de la société civile sénégalaise. Il s'agira de l'identification, l'analyse de la faisabilité et la mise en place progressive de mécanismes de financements domestiques durables pour les OSC en particulier pour les jeunes filles et garçons et les femmes : (analyser les différentes formes de financement existantes, les perspectives d'autonomisation financière, de financement par le secteur public, de partenariats avec le secteur privé...)</p> <p>Appui à la mise en œuvre du suivi des recommandations de l'étude.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DUE/ Programme Pays

PARTIE III – SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE

OBJETIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	INDICATEURS	CIBLE	BASE DE REFERENCE (si disponible)	SOURCES D'INFORMATION ET MOYENS DE VÉRIFICATION
1.1 Contribuer à l'amélioration de l'espace civique	<p>Propositions d'amendements du cadre juridique formulées et acceptées suite au dialogue entre OSC et ministère de l'Intérieur</p> <p>Nombre de réunions régulières (au moins une fois par an) entre le ministère de l'Intérieur et les plateformes et réseaux d'OSC autour du renforcement du cadre légal</p>	<p>Décret 2015 -145 du 04 février 2015 révisé</p> <p>Existence d'un cadre formalisé avec des réunions régulières et 1 réunion par an</p>	<p>Décret 2015 -145 du 04 février 2015</p> <p>Existence d'un cadre non formalisé avec des réunions ad hoc</p>	<p>Nouveau cadre d'intervention des OSC</p> <p>Comptes rendus de réunions</p>
1.2 Contribuer au renforcement de la démocratie et l'Etat de droit	<p>Nombre de fois que les droits fondamentaux et les droits des femmes sont à l'ordre du jour des consultations UE / OSC et UE / gouvernement</p>	<p>Au moins un dialogue UE - Gouvernement - OSC par an intègre la question des droits fondamentaux et les droits des femmes</p>	0	<p>Compte rendus des consultations</p>
1.3. Mobiliser et soutenir l'inclusion des femmes et des jeunes au sein de la société civile afin de renforcer l'action portant sur le respect de leurs droits, y compris dans la sphère politique et civique	<p>Nombre de femmes et de jeunes informés et mobilisés sur les enjeux des processus électoraux</p>	<p>Au moins un réseau d'OSC de femme et de jeunes inclus dans le processus</p>	0	<p>Rapport du programme de soutien au processus électoral de l'UE</p>
2.1 Appuyer l'institutionnalisation du dialogue sectoriel et local en vue d'assurer la participation des OSC dans la mise en œuvre des politiques publiques (suivi évaluation contrôle citoyen et redevabilité)	<p>Nombre de documents d'analyse/suivi/contribution concernant les politiques publiques produits par la société civile et issus d'actions financées par l'UE</p>	<p>Au moins 4 secteurs de développement disposent d'un cadre de dialogue Etat / OSC fonctionnel</p>	2	<p>Compte-rendu des revues sectorielles annuelles</p> <p>Rapport annuel conjoint ON-UE</p> <p>Comptes rendu des sessions parlementaires, du Conseil économique social et environnemental</p> <p>Rapports annuels des organisations</p> <p>Revues scientifiques ou sociales</p> <p>Médias (journaux, TV, radio, etc.)</p>

OBJETIFS DE L'ENGAGEMENT DE L'UE EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	INDICATEURS	CIBLE	BASE DE REFERENCE (si disponible)	SOURCES D'INFORMATION ET MOYENS DE VÉRIFICATION
2.2 Appuyer la participation effective des OSC dans le suivi des politiques sectorielles tant au niveau national que local	<p>Niveau d'engagement de la part de l'UE et des EM avec des OSC capables d'influencer la gouvernance et la performance de la société civile dans les politiques sectorielles.</p> <p>Les OSC identifiées en tant qu'acteurs capables d'influencer la gouvernance et la performance de la société civile dans les politiques sectorielles sont renforcées dans leurs capacités d'action.</p>	<p>Au minimum, un réseau d'OSC impliqué dans chaque secteur de la stratégie conjointe et du MIP</p> <p>Au moins 50 OSC locales et 4 réseaux sont des acteurs de gouvernance efficaces</p>	Baseline à préciser ¹¹	<p>Rapports d'études</p> <p>Articles de presse (journaux, TV, radio, etc.)</p> <p>Rapports annuels des organisations</p> <p>Articles de presse (journaux, TV, radio, etc.)</p>
3.1 Développer les capacités organisationnelles et techniques des OSC et des faîtières d'OSC pour qu'elles deviennent des acteurs et de propositions et crédibles.	Nombre de membres d'OSC formés désagrégés par sexe, âge	Au moins 50 OSC locales bénéficiant du programme de développement de capacités (minimum 30% sont femmes)	Existence d'un document d'identification des besoins et modalités de renforcement des capacités des OSC	<p>Document de stratégie de renforcement des capacités</p> <p>Rapports de formation</p> <p>Rapport d'évaluation</p>
3.2 Renforcer le partenariat entre les OSC, d'une part, et le dialogue structuré entre les OSC / gouvernement et l'UE d'autre part	<p>Nombre de documents d'analyse/suivi/contribution concernant les politiques publiques produits par la société civile et issus d'actions financées par l'UE.</p> <p>Nombre d'initiatives appuyées par l'UE/EM qui visent à renforcer les capacités des OSC qui participent activement aux mécanismes de dialogue avec le Gouvernement et les Collectivités territoriales</p>	<p>1</p> <p>Au moins 2</p>	<p>5</p> <p>0</p>	<p>Compte-rendu des revues sectorielles annuelles</p> <p>Rapport annuel conjoint ON-UE</p> <p>Comptes rendu des sessions parlementaires, du Conseil économique social et environnemental</p> <p>Rapports annuels des organisations</p> <p>Revues scientifiques ou sociales</p> <p>Médias (journaux, TV, radio, etc.)</p>
3.3 Renforcer la viabilité financière de la société civile locale par le biais de mécanismes durables de financement	Existence de modalités de financement en faveur de l'autonomie des OSC et des mécanismes de financement durable des OSC	<p>1 Document</p> <p>% d'évolution</p>	Existence d'une étude sur les sources de financement des OSC à affiner sur les mécanismes de financement domestiques	Rapport d'étude

11 Suite étude de cartographie sur les acteurs de gouvernance sectorielle

PARTIE IV - ANNEXES ET RÉFÉRENCES

ANNEXE 1 : LE PROCESSUS

<p>Comment les États membres / UE + ont-ils été impliqués dans la préparation de la Feuille de Route ?</p>	<ul style="list-style-type: none">• Réunion d'information par la Cheffe de coopération• Désignation de points focaux SC• Présentation des analyses et propositions de la SC• Partage des actions et du plan de suivi des commentaires et amendements• Réunion de présentation du document de feuille de route avec les représentants des faîtières d'OSC• Approbation du document• Approbation par les Conseillers politiques, les chefs de coopération puis les Chefs de Mission des EM
<p>Quels mécanismes sont fournis pour que les États membres / UE + restent impliqués dans la mise en œuvre et le suivi de la Feuille de Route ?</p>	<ul style="list-style-type: none">• Institutionnalisation des rencontres des points focaux SC• Participation des EM au dialogue structuré UE/EM• Réunion annuelle sur la mise en œuvre et rapport annuel
<p>Quelles consultations ont été organisées avec les OSC lors de la préparation de la Feuille de Route ? Quels types d'acteurs étaient impliqués ? Quels mécanismes, le cas échéant, ont été utilisés pour garantir le caractère inclusif du processus ?</p>	<ul style="list-style-type: none">• Réunion de lancement avec les faîtières (10)¹² rassemblant les organisations les plus représentatives incluant les organisations de jeunes et de femmes• Envoi d'un questionnaire aux OSC et Réseaux• 5 Consultations par zone géographique: Sédiou, Tambacounda, Diourbel, Louga et Dakar (chaque consultation a regroupé 20 organisations consultées¹³) incluant les organisations de jeunes et de femmes• Tenue d'un focus group avec une vingtaine d'organisations spécialisées sur l'égalité de genre dans le cadre de l'élaboration du profil genre du Sénégal prenant note de la Communication conjointe au Parlement européen at au Conseil Plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III)• Réunions du Comité de suivi (Société civile/DUE), partage des analyses et propositions d'actions
<p>Quels mécanismes sont en place pour poursuivre le dialogue avec les OSC ? Quels mécanismes, le cas échéant, seront utilisés pour assurer le caractère inclusif du dialogue ?</p>	<ul style="list-style-type: none">• Institutionnalisation du dialogue structuré• Assurer une participation des plateformes les plus représentatives• Soutenir un dispositif d'animation de l'accompagnement
<p>Comment la Feuille de Route est-elle intégrée / coordonnée avec le processus de programmation conjointe ?</p>	<ul style="list-style-type: none">• Plusieurs consultations dans le cadre de la programmation ont été faites avec les acteurs de la SC• Prise en compte des priorités FdR dans la SC• Prise en compte des secteurs de la SC dans la FdR• Exercices concomitants et articulés
<p>Comment la Feuille de Route est-elle liée aux autres processus nationaux, y compris les stratégies nationales pour les droits de l'homme et la démocratie, le plan d'action pour l'égalité des sexes, etc. ?</p>	<ul style="list-style-type: none">• <i>La feuille est articulée à la stratégie « droit humains » préparée en même temps.</i>• <i>Les organisations de femmes ont été consultées et la FdR prend en compte les questions soulevées par la Communication conjointe au Parlement européen at au Conseil Plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes (GAP III)</i>

12 Voir liste des Organisations consultées en annexes

13 Synthèse des rencontres en annexe

ANNEXE 2 : RÉFÉRENCES ET SOURCES PERTINENTES POUR APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'ENGAGEMENT DE L'UE EN FAVEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SENEGAL

Feuille de route de l'engagement de l'UE envers la société civile au Sénégal, 2014-2017, 2018-2021

Stratégie conjointe de la coopération UE- Sénégal 2021-2023

Etude sur l'offre de formation des OSC, 2017

Rapport de l'institut ISDL (Institut Supérieur de Développement Local sur le dispositif de formation des Organisations de la Société Civile (OSC), PAISC, 2019

Rapport d'évaluation finale du Programme d'Accompagnement des Initiatives Citoyennes de la Société civile (PAISC), Avril 2020

Rapport général des assises nationales de la société civile sénégalaise (2019)

Rapport d'évaluation citoyenne du PSE, 2017

Cartographie des Think Tanks en activité au Sénégal, 2018

Appui à la mise en œuvre opérationnelle du Programme d'appui à la société civile (PASC), mise à jour de la cartographie des acteurs (réseaux d'OSC) au niveau sectorielle

La gouvernance des ressources pétrolières et gazières : état du débat et perspectives, Réseau des Think Thank, 2020

Contribution aux politiques nationales pour une transition agro écologique au Sénégal, ouvrage, 2020/4

ANNEXE III DOCUMENTS ANNEXES

- Compte rendu de la réunion de consultation de la société civile dans le cadre de la programmation 2021-2027, 15 janvier 2021
- Compte rendu de Réunion de consultation de plateformes de la société civile, février 2021 dans le cadre de la mise à jour de la feuille de route de l'engagement de l'UE envers la Société civile
- Compte rendus des ateliers régionaux

Rapport _ Atelier zone Louga _ FdR UE _ 180321.pdf

Rapport _ Atelier zone Sédiou _ FdR UE _ 220321.pdf

Rapport _ Atelier zone Tambacounda _ FdR UE _ 180321.pdf

- Compte-rendu de l'atelier de validation pour la mise à jour de la feuille de route de l'engagement de l'Union européenne sur la période 2021-2024, 08/04/2021
- Mémorandum d'adience de la Plateforme Jammi rewmi, mars 2021

ANNEXES\MEMORANDUM D'AUDIENCE DE LA PLATEFORME JAMM REWMI.pdf

Réunion de consultation de la société civile dans le cadre de la programmation 2021-2027

15 janvier 2021

Compte rendu

Objet

L'objet de cette réunion était de discuter avec les représentants des plateformes des Organisations de la société civile présentes au Sénégal des orientations du document conjoint de programmation et d'identifier les rôles et contributions possibles de la société civile.

Les réseaux d'OSC invités ont pour l'essentiel répondu à l'invitation. Etaient présents :

- Plateforme des ONG Européennes au Sénégal (PFONGUE) : Loïc TREGUY, Président; Jonathan ADJEVO, chef de projet « jokkalé », Daouda SANON et Gwenaëlle De Jaquelot, membres
- Conseil des ONG D'Appui au Développement (CONGAD), Monsieur Ibrahima YADE, Président
- Plateforme des ANE du Sénégal (PFANE) : Mainouna Isabelle DIENG secrétaire exécutive et M Malick DIOP,
- Conseil Sénégalais des femmes (COSEF) : Rokhiatou GASSAMA, Présidente
- Conseil National des Jeunes du Sénégal (CNJS) : M Khadim DIOP, Président
- Réseau des think tank du Sénégal : M Sambou NDIAYE, membre du secrétariat exécutif
- Organisations Internationales au Sénégal (ONGIS) : M Cheikh GUEYE, Président.

En ouvrant la séance le chef d'équipe « gouvernance et stabilité » a rappelé le processus de programmation depuis son lancement, les contraintes de délai liées à la crise COVID.

Observations et commentaires

Suite à cette présentation, les principaux commentaires et observations suivants ont été recueillis :

1. Le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UE au Sénégal

Les rôles déclinés restent ceux classiques de la société civile : (i) veille et alerte sur les politiques publiques, (ii) appui à l'appropriation, à la mise en œuvre, au suivi et évaluation des politiques, (iii) sensibilisation, plaidoyer et communication, (iv) lutte contre les violences et la promotion des jeunes et les femmes.

2. Comment la société civile voit elle le dialogue avec la DUE et le Gouvernement autour des sujets de la coopération et sous quelle forme ?

Les OSC, et particulièrement la plateforme des ANE, ont déploré l'absence d'un cadre de dialogue régulier avec la DUE. La désignation des interlocuteurs les plus représentatifs pourrait se baser sur des outils comme une cartographie des acteurs. Certaines OSC ont constaté que les relations entre l'UE et les OSC se sont « étiolées » ces dernières années, alors qu'elle avait connu un bon dynamisme au début des années 2000 suite à l'Accord de Cotonou.

3. De quoi les acteurs de la société civile auraient-ils besoin pour améliorer leurs contributions ?

a. Cadre légal / réglementaire : des améliorations doivent être apportées sur le cadre d'intervention. Le dialogue avec l'Etat est inexistant. Il faudrait amener l'Etat à mieux intégrer les OSC dans les espaces de dialogue et favoriser l'accès à l'information.

b. Capacités techniques : Les besoins des acteurs de la société civile tournent autour de : comment mieux définir leurs relations avec l'Etat, avoir plus de cohérence entre les OSC dans leur travail sur le terrain et apprendre à mieux travailler avec la société sur les problématiques et débats sociaux. L'UE est attendue pour amener l'Etat à mieux impliquer les OSC qui nécessairement devront nouer des alliances avec les institutions de recherche et think-tanks pour se baser davantage sur des analyses scientifiques des interventions et de leurs impacts et pour produire davantage de connaissances.

- Financements : quels mécanismes pour une meilleure efficacité des financements à la société civile ? L'absence des financements des OSC par le Gouvernement a été souligné. La raréfaction des ressources et le rétrécissement de l'appui européen pour les OSC locales ont été les points d'attention les plus importants. Les OSC ont invité l'UE à revoir ses modalités de financement pour éviter l'exclusion des OSC locales. L'appui via un financement soutenable (institutionnel à travers un plan stratégique) et via des plateformes est proposé. La plateforme des ONG européennes a néanmoins défendu l'argument contraire : beaucoup de consortium avec structures locales sont formés par les ONG Internationales, le recrutement de staff locale, la prise en compte des besoins de leurs partenaires etc... sont à souligner.

Conclusions de la réunion

Suite à la discussion des points évoqués et certains éclaircissements fournis par la DUE, les conclusions suivantes ont été tirées :

- Les différents axes proposés dans le document de programmation conjoint restent pertinents. Il faudrait néanmoins dans le cadre de la relance post COVID, considérer la promotion des économies locales, sociales et solidaires. L'importance des acteurs comme les jeunes et les femmes devra être mieux prise en compte, particulièrement dans le cadre de la mise à jour de la feuille de route de l'engagement de l'UE envers la société civile.
- L'UE devrait envisager de réaliser un bilan de sa coopération avec les OSC en mettant l'accent sur les leçons à tirer des **résultats** obtenus des projets terminés.
- En dehors des réunions ponctuelles, les OSC ont appelé à la mise en place d'un cadre de dialogue et/ou de consultation plus régulière avec la DUE. L'initiative et les modalités de ce mécanisme devront être affinées, en se basant sur ce qui existait et non en réinventant la roue.
- Enfin, la question de l'appui de l'UE aux OSC locales a été une des questions soulevées, les OSC locales ayant l'impression que les ressources européennes sont essentiellement captées par les ONG européennes. Il faut que l'UE adapte ses procédures pour permettre aux OSC de participer plus activement et d'obtenir des financements directement.

Dakar le 20.01.2021

Mise à jour de la feuille de route de l'engagement de l'UE envers la Société civile

Réunion de consultation de plateformes de la société civile

17 février 2021

Compte rendu

Objet

L'objet de cette première rencontre était de discuter avec les représentants des plateformes des Organisations de la société civile présentes au Sénégal des orientations, démarches et étapes de la mise à jour de la feuille de route de la société civile.

Les réseaux d'OSC invités ont pour l'essentiel répondu à l'invitation. Etaient présents :

- Plateforme des ONG Européennes au Sénégal (PFONGUE) : Jonathan ADJEVO, chef de projet « jokkalé »,
- Plateforme des ANE du Sénégal (PFANE) : Mainouna Isabelle DIENG secrétaire exécutive et M Malick DIOP,
- Conseil Sénégalais des femmes (COSEF) : Rokhiatou GASSAMA, Présidente
- Consortium Jeunesse Sénégal: M Sobel NGOM, Président et Mamba SOUARE
- Réseau des think tank du Sénégal : M Cheikh Oumar BA, Président du secrétariat exécutif
- Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO) : Mme Khady FALL TALL, Présidente régional
- Conseil sénégalais des femmes (COSEF) : Mme Rokhiatou GASSAMA, Présidente
- Le Réseau CONASUB : M Moundiaye CISSE, Président

- Réseau pour la transparence budgétaire (RTCB) : M Amadou KANOUTE, Président
- Conseil National de Concertation des Ruraux (CNCR) : M El Hadj Thierno CISSE, Secrétaire exécutif
- Forum Civil : M Birahime SECK
- Solidarité Active Pour un Monde Plus Juste, Plus Inclusif et Plus Prospère à l'Égard des Filles et des Femmes : Mme Mame Diarra NDIAYE
- Consortium pour l'autonomisation des filles : Mme Lamba KA

Excusé : Conseil des ONG D'Appui au Développement (CONGAD), Monsieur Ibrahima YADE, Président (soucis de connexion)

La séance a démarré par une tour de table de présentation suivie par une présentation des objectifs de la rencontre. Un rappel du contexte de la mise à jour de la feuille de route, ses objectifs et obligations du processus a précédé les échanges

Observations et commentaires

Les échanges ont porté sur :

1. Les priorités de la feuille de route de l'engagement de la SC

Il a été unanimement exprimé que les priorités de la feuille de route (environnement légal, renforcement des capacités des acteurs et participation des OSC aux politiques publiques) sont encore d'actualité. Cependant, il est important de :

- tirer les **leçons d'expérience** du partenariat UE/ Société civile
- considérer les évolutions du contexte et les nouveaux enjeux
- prendre en compte **spécifiquement les OSC de jeunes et de femmes en tant que membres à part entière de la société civile**. Dans ce contexte, la place et le rôle des organisations de jeunes doivent être définis. De même, en plus d'une analyse de genre, la participation des OSC de femmes doit être soulignée.

- considérer les analyses menées par les think-thanks dans l'objectif de disposer **données fiables, actualisées** pour importantes pour créer les conditions d'un dialogue sur les politiques sectorielles
 - prendre en compte non seulement les préoccupations sectorielles (agriculture et chaîne de valeur, eau assainissement, santé...) mais aussi **adresser les questions de libertés et de démocraties comme les processus électoraux** (sources de tension et de déstabilisation dans nos pays), les droits de l'homme
 - mettre un accent sur le renforcement des capacités des acteurs
2. De quoi les acteurs de la société civile auraient-ils besoin pour améliorer leurs contributions / Points d'attention
- a. Cadre légal / réglementaire : des améliorations doivent être apportées sur le cadre d'intervention. Le dialogue avec l'Etat et les partenaires sur cette question, presque inexistant doit être redynamisé. Il faudrait amener l'Etat à mieux intégrer les OSC dans les espaces de dialogue et favoriser l'accès à l'information.
 - b. Capacités techniques : Les besoins de capacitation des acteurs de la société civile doivent être analysées sur les niveaux techniques, opérationnelles sectorielles mais aussi à l'aune des besoins de plaidoyers sur les enjeux de contribution aux politiques publiques.
 - c. Financements : quels mécanismes pour une meilleure efficacité des financements à la société civile ? L'absence des financements des OSC par le Gouvernement a été souligné. La raréfaction des ressources et le rétrécissement de l'appui européen pour les OSC locales ont été les points d'attention les plus importants. Les OSC ont invité l'UE à revoir ses modalités de financement pour éviter l'exclusion des OSC locales. L'appui via un financement soutenable (institutionnel à travers un plan stratégique) et via des plateformes est proposé..

Conclusions de la réunion et messages forts

Suite à la riche discussion, les conclusions et messages suivants peuvent être retenus :

1. Les différents axes proposés dans le document de feuille de route, **les 3 priorités restent pertinentes**. Il faudrait néanmoins considérer l'importance des acteurs comme les jeunes et les femmes et mieux les prendre en compte. Dans cette optique, une articulation entre les stratégies « jeunesse », « droits de l'homme » « plan d'action genre III » et la feuille de route doit être effective et opérationnelle.
2. En dehors des réunions ponctuelles, les OSC ont appelé à la **mise en place d'un cadre de dialogue et/ou de consultation plus régulière et structuré avec la DUE**. Ce cadre intégrera le « comment mieux définir leurs relations avec l'Etat, avoir plus de cohérence entre les OSC dans leur travail sur le terrain et apprendre à mieux travailler avec la société sur les problématiques et débats sociaux ». Ce cadre pourrait être soutenu en dehors des projets et programmes afin de garantir son indépendance, son opérationnalité et sa durabilité. L'initiative et les modalités de ce mécanisme devront être affinées, en se basant sur les expériences passées. Il est important que le cadre de concertation à mettre en place ait un agenda et avec des passerelles de dialogue avec l'Etat du Sénégal. Le noyau en place (CAPFONGUE à élargir aux autres réseaux ayant participé aux échanges) est une bonne base.
3. L'UE est attendue pour amener l'Etat à mieux impliquer les OSC qui nécessairement devront nouer des alliances avec les institutions de recherche et think-tanks pour se baser davantage sur des analyses scientifiques des interventions et de leurs impacts et pour produire davantage de connaissances.
4. La question de l'appui de l'UE aux OSC locales a été une des questions soulevées, les OSC locales ayant l'impression que les ressources européennes sont essentiellement captées par les ONG européennes. Il faut que l'UE adapte ses procédures (moins de lourdeurs, de lenteurs, de difficultés) pour permettre aux OSC de participer plus activement aux mécanismes de financements directement.
5. La question du développement des capacités des OSC est cruciale et est à adresser de manière spécifique.
6. Enfin, la réflexion pour une contribution inclusive de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la feuille de route OSC va se poursuivre. La DUE doit impérativement continuer sur cette démarche participative.

Dakar le 17.02.2021

